



FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME
LIGUE CORSE D'ATHLETISME

Président de la ligue : M. Hervé MELA
26 Muratello – 20137 Porto-Vecchio
Tel : 04.95.70.17.47, Fax : 04.95.70.94.29,
Portable : 06.14.86.77.68, Email : ligue.cor@athle.com
Secrétaire général : M. Michel MAESTRACCI
Résidence Fiori di Mare Bâtiment C 20200 Bastia
Portable : 06.63.92.61.92, Email : maestracci.michel@free.fr



COMITE DIRECTEUR - PV N° 4
REUNION DU 29 AOUT 2009

PRESIDENCE : HERVE MELA

Présents : Guy Bosch, Marcel Marchetti, Bernard Emmanuelli, Hubert Anedda, Frédéric Lurie, Michel Maestracci.

Pouvoirs : Claude Bosch (Guy Bosch), Joël Lucas (Michel Maestracci), Martine Boslige (Hubert Anedda), Aurélie Didier (Marcel Marchetti)

Absents excusés : Hubert Anedda, Joël Lucas, Aurélie Didier

Assistent : Michel Huertas (président CAA), Pierre Bartoli(président AJB), Nicole Filippi, Fernand Cépéda, Jean-Pierre Nolin (ASPVA), Alain Gourdol (GFCOA), Tony Obon (ACC), Jean-Pierre Arrighi (formateur nv 4) et Mohamed El Majjouti (CTS)

Le quorum étant atteint le CD peut débiter.

Ouverture du Comité directeur par le président.

Une minute de silence est observée à la mémoire du père de Michel Huertas et du mari d'Aline Farinacci.

Il est proposé et accepté de modifier l'ordre des points à l'ordre du jour.

- Le point n° 4 « *intervention de Jean Pierre Arrighi* » passe au point 3.

En préambule :

Le Président rappelle que c'est la rentrée et que c'est la première fois de notre histoire qu'un athlète Corse, formé et entraîné par un Corse a participé aux championnats du monde d'athlétisme. « *Bravo à l'athlète, l'entraîneur, et au club* ». Il rappelle ses courses au stade de France, à Angers aux « Elite » en soulignant : « *Il est dommage qu'un international ait eu un geste déplacé. Les belles années de Mourad sont devant lui et il sera le chef de file du demi-fond français* ».

Il souligne ensuite le record en nombre de licenciés (1225) : « *Ils se sont faits au fil des saisons et ce record est à attribuer à toutes les équipes dirigeantes depuis plusieurs années* ».

Au niveau financier, la Ligue se porte bien. Le Président souligne que l'implication de bon nombre d'acteurs du Comité Directeur a permis d'atteindre ces objectifs.

Point 1 : Approbation du PV du 8 mars 2009

Après modification des points soulevés :

- Retour sur les propos évoqués par Félix Antonietti et l'action en justice de l'ASPTTA. Le CD à l'unanimité décrète qu'il ne lui appartient pas de s'occuper de ce genre de problème.
- Michel Huertas présent en qualité de Président du CAA

Le PV est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Intervention du Secrétaire général :

Rappelle que le site de la Ligue c'est aussi la vie des clubs.

Point 3 : Intervention de Jean-Pierre Arrighi sur la formation :

Jean-Pierre Arrighi évoque qu'il a été saisi par de nombreux clubs qui n'ont plus d'entraîneurs.

Alain Gourdol et **Krimau El Majjouti** rappellent que la fédération a souhaité mettre en place une commission régionale de formation pour former des officiels, des cadres et des dirigeants.

L'idée est de créer une seule entité avec des sous-secteurs.

Michel Huertas rappelle qu'actuellement c'est Alain Gourdol le responsable de la formation.

Michel Huertas propose d'intégrer dans la commission JP Arrighi (formateur niveau 4), mais aussi Guy Bosch, lui-même (dopage, formation des dirigeants) et bien sûr le CTS. Il conclut en disant que les clubs ne font pas remonter leurs besoins.

Krimau El Majjouti : « Si les clubs ne sont pas motivés, la commission ne servirait pas à grand chose. »

Un dialogue s'instaure pour évoquer la faiblesse de l'implication des clubs :

« On les a contactés (les clubs) et ils n'ont pas répondu » (Alain Gourdol).

« C'est un CD plénier aujourd'hui et l'on ne voit pas beaucoup de clubs » (Michel Huertas).

« J'ai une inquiétude : la formation des dirigeants est obligatoire » (Fred Lurie).

« Sur la labellisation, il y a beaucoup de contraintes pour un résultat minime » (Pierre Bartoli).

Pour conclure le Président soumet au vote la composition de la commission de formation. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

Président de la commission : Alain Gourdol.

Responsable secteur dirigeant et dopage : Michel Huertas

Responsable entraîneurs : Krimau El Majjouti

Responsable entraîneurs hors stade : Jean Pierre Arrighi

Responsable Officiels : Alain Gourdol, Guy Bosch.

Point 4 : « Intervention du Trésorier général.

Les dépenses pour la coupe de la Méditerranée s'élèvent à 18 864 € pour la piste et 2140 € pour la Montagne.

Les recettes s'élèvent à 17099 € soit un déficit de 4605 €

« On pourra réaliser ce que l'on a différé comme l'achat du matériel ».

S'ensuit une discussion sur l'envol des sautoirs à la perche de Porto-Vecchio et Bastia.

Pour **le Président** : la coupe de la Méditerranée est une opération qui coûte cher, plus de 20000€, même si des efforts ont été faits par la SNCM (par exemple), mais c'est une action profitable pour les athlètes et qui doit tourner sur l'ensemble de l'île.

Pierre Bartoli rappelle que le 04/10/2008 à Porto-Vecchio, il avait assorti sa demande pour l'organisation des championnats régionaux d'obtenir des aides pour permettre aux clubs de venir en toute tranquillité et qu'il n'y a pas eu de suite.

Le Président : Il faut faire l'état de tout ce qui est financier car il y a une ligne budgétaire de la Ligue. *« Pour les championnats sur piste, la Ligue procèdera au soutien qui doit être fait ».*

Michel Huertas : « *Lorsqu'on organise un régional, il y a deux aides : la ligue et les clubs* ». **Pierre Bartoli** demande que la Ligue mène une action envers la CTC, l'office des transports et la FFA pour résoudre le problème du déplacement des athlètes, tant au niveau horaire, tarifaire que des réservations.

Marcel Marchetti : « *L'Office des transports prend en charge une quote-part. Ce qu'on demande pour une compétition, on peut le demander pour d'autres compétitions* ».

Hervé Mela demande à Pierre Bartoli de faire un mémo pour entamer une action auprès de la CTC et de l'O.T..

Point 5 : L'intervention du Président de la CSO est repoussée. (Cambriolage de son véhicule à Béziers).

Il convient toutefois de mettre en place le programme des cross.

Le souhait de laisser un intervalle d'une semaine entre deux cross reste pieu.

Le calendrier suivant est adopté à l'unanimité par le Comité Directeur :

15/11 : ASPVA, 29/11 : ASPTTA, 17/01 :CAA (support départemental 2A), 24/01 : AJB (support départemental 2B), 31/01 : GFCOA, 07/02 COLT (Support régionaux). Il est rappelé que les inters se dérouleront à Digne le 21/02 et que le 13/12, il y aura les Europe de cross en Irlande.

Le **Président** précise qu'en cas d'intempéries vu la proximité des dates en janvier et février il sera impossible de reporter les épreuves.

Point 6 : Intervention du Président de la CSR (Guy Bosch).

Sur le changement de mode opératoire pour les mutations et les licences : « *Le seul changement concerne les certificats médicaux qui doivent être de moins de 3 mois pour les nouvelles licences* ».

Fred Lurie fait le point sur la réunion du 26/07 à Angers :

- Les athlètes hors UE peuvent à présent présenter un certificat de scolarité ou titre d'identité républicain à défaut de la carte de séjour.
- Le changement de catégorie se fera à partir du 01/01/2010
- La période des mutations s'étend du 01/09/2009 au 30/11 soit trois mois.

Point 7 : Intervention du CTS (Mohamed El Majjouti)

Pour Mourad Amdouni, le CTS est sensible au fait que le club accompagne aussi bien son athlète.

Les Jeux des Îles : La délégation a obtenu de bons résultats, surtout chez les filles (4^e en mixte). Bon comportement, aussi, il en profite pour remercier Mado Morazzani et Stéphanie Masclat. L'an prochain les jeux des Îles se dérouleront aux Açores. La sélection se fera à partir des critères suivants :

- Perfs réalisées à partir du 06/06/2009
- Niveau au moins R2, puis R3

Trois regroupements sont prévus : 7-8/11 ; 6-7/03 et 25/04

Coupe de la Méditerranée : Elle aura lieu le 17/18 avril. L'AJB pose sa candidature qui est acceptée.

Point 8 :

Au titre des **questions diverses** : **il est précisé le tarif des licences** :

De 68 € à 34,5€ pour les compétitions

De 34,50 à 26,25 pour l'encadrement
26,50 pour les licences découverte
16,50 pour les licences loisirs
Le CD valide le nouveau tarif.

Pierre Bartoli remercie les clubs qui se sont investis dans l'organisations des championnats régionaux à Bastia, notamment l'ASPTTA et l'ASPVA.

Michel Huertas répond aux demandes concernant le budget de la CNCHS.

Une proposition de classement des cross est à l'étude avec des récompenses. Il revient à Marcel Marchetti de faire une proposition écrite pour en discuter.

Le Comité directeur formule une demande d'entretien avec le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports pour les courses hors stade.

Fred Lurie pose une question sur le championnat de Corse de Montagne.

Pierre Bartoli souhaite que la Ligue Corse soutienne Mourad Amdouni, contre le harcèlement dont il a été victime (action en justice contre un dirigeant de la ligue Languedoc) et demande à Michel Huertas de savoir si le traitement subi par son athlète est normal (5 contrôles en plus des contrôles longitudinaux...)

Le président de l'AJB envisage de créer une S.A.O.S (société à objet sportif).

Les autres questions diverses portent sur le dossier accompagnement éducatif de la CTC sur lequel la Ligue se doit de travailler ; les assises des clubs à Paris (13/09) ; la possibilité de récupérer des emplois avec la CTC ; le partenariat avec SFR, en cours de finalisation ; un partenariat avec le supermarché Casino de Porto-Vecchio ; les Inter d'épreuves combinées et de Marche ; l'aide pour Mourad Amdouni qui devrait se porter sur son entraîneur (Afid Hammaoui). La Ligue fera une demande d'aide exceptionnelle sur la ligne athlète de haut niveau. L'obligation fait à la Ligue de désigner un médecin référent. Le nom de Jean François Albertini (Bastia) est proposé.

Résultats des officiels : Starter régional : Fred Lurie ; Chronométrateur officiel : Fernand Cépéda.

Il revient à **Krimau El Majjouti** et **Marcel Marchetti** d'étudier la possibilité d'envoyer une équipe corse lors d'une course des 10 kms à Tours en août prochain.

L'ordre du jour étant épuisé le Comité Directeur est levé à 17h56.

Le président de la Ligue Corse

Hervé MELA

Le secrétaire général de la Ligue Corse

Michel MAESTRACCI